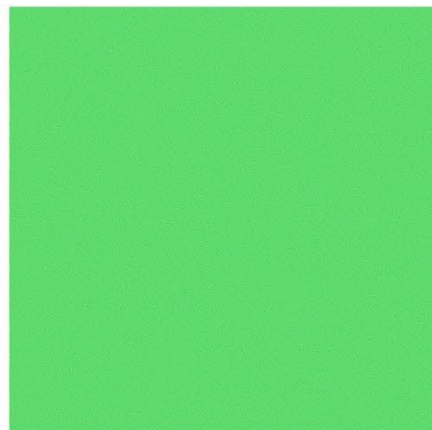
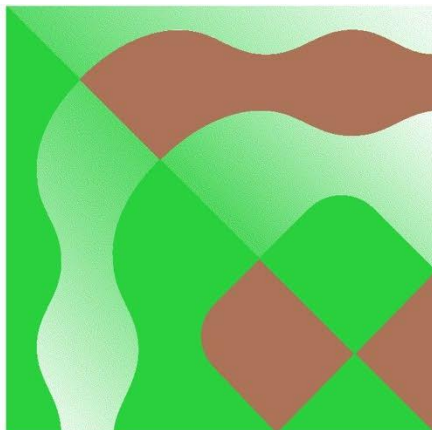
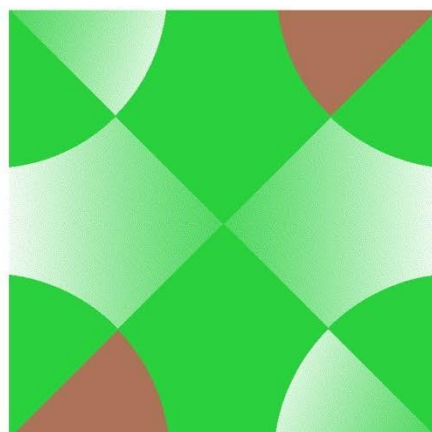
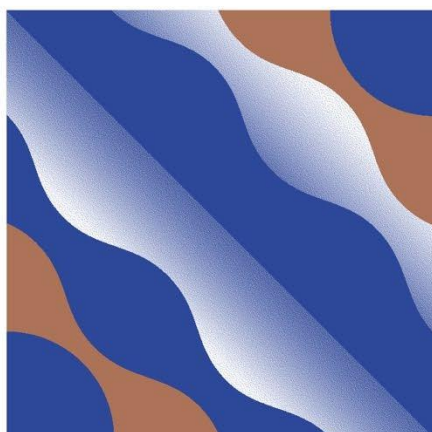
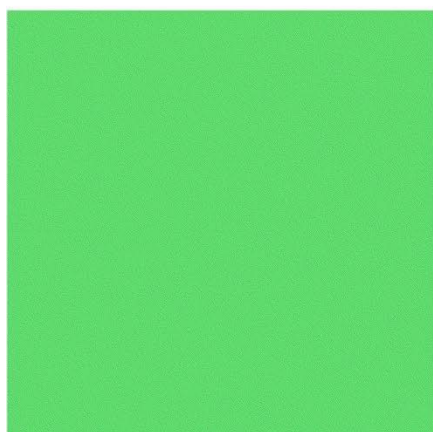
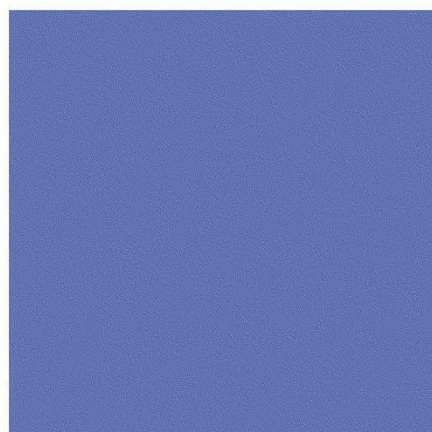
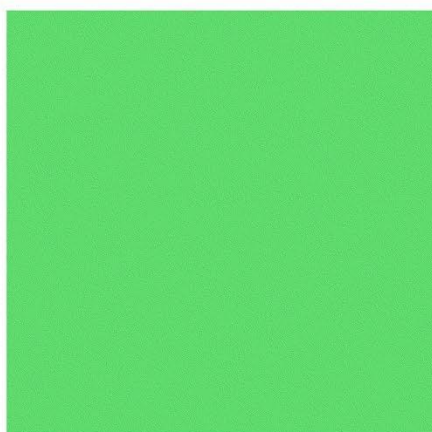
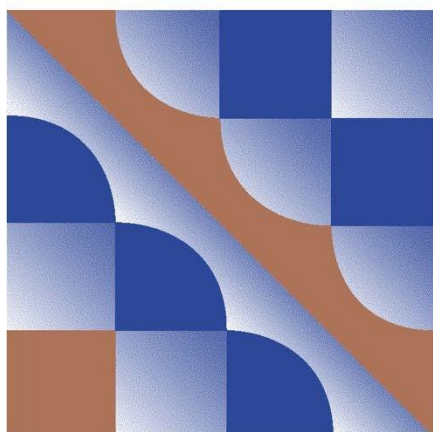
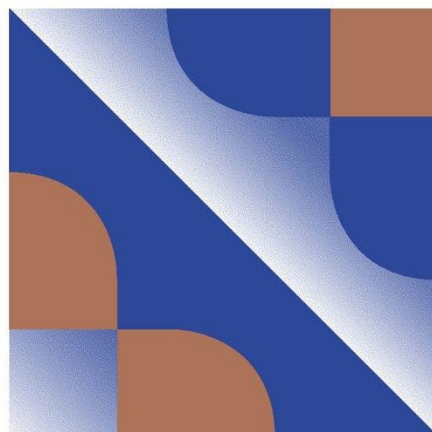


École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
—
Metz



Appel à candidatures

« Premières Scènes »



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion



GRACE

Préambule

L'édition 2027 de *Premières Scènes*, se déroulant sur le premier semestre de l'année, s'inscrit dans le cadre du projet GRACE (Greater Region Artistic and Cultural Education) soutenu financièrement par le programme Interreg Grande Région VI 2021-2027. Le projet GRACE rassemble 25 opérateurs culturels, gouvernements locaux et universités au sein d'un réseau transdisciplinaire et transfrontalier.

Ensemble, ils mettent en œuvre un plan d'action ambitieux pour offrir une éducation artistique et culturelle accessible à tous les habitants de la Grande Région, en particulier dans les champs du spectacle vivant, des arts numériques, de la littérature, des arts urbains et de la mise en valeur du patrimoine méconnu.

Le Pôle Musique et Danse (PMD) de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL) en tant qu'opérateur culturel a conçu un appel à projet spécifique en lien avec les objectifs du projet GRACE à savoir, des spectacles médiés ouverts à tous les âges et accessibles à tous qui incluent une dimension transfrontalière avec l'implication de la ville de Trèves en Allemagne. Les quatre temps prévus entre janvier et avril 2027 favoriseront l'expérience artistique et scénique des étudiants et diplômés du PMD par la proposition de spectacles commentés et adaptés à un large public.

Du choix artistique du répertoire proposé à l'organisation logistique de ces temps forts, les étudiants et diplômés pourront se confronter aux réalités professionnelles de leur métier d'artistes-pédagogues en apprenant notamment à gérer un budget et à se produire dans un cadre transfrontalier. Cette édition doit susciter curiosité et découverte autour du spectacle vivant.

Les dates retenues (sous réserve) au titre de cette édition 2027 du projet *Premières Scènes* sont :

- 19 janvier 2027
- 16 février 2027
- 16 mars 2027
- 20 avril 2027

Les spectacles sont programmés sur la pause méridienne à 12h30 au salon de Guise de l'Hôtel de ville de Metz, excepté pour la date du mois d'avril qui se déroulera à Trèves.

Bénéficiaires

L'appel à projet *Premières Scènes* 2027 est ouvert à tous les diplômés 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 du Pôle musique et danse de l'ESAL.

Le projet doit impliquer au moins un diplômé du PMD - en tant qu'artiste et **porteur du projet** - et un maximum de 3 personnes. Les diplômés/porteurs de projet ne peuvent être impliqués que dans un seul projet.

Comité de sélection

- L'adjoint à la culture de la ville de Metz ou son représentant
- L'adjoint à la culture de la ville de Trèves ou son représentant
- Le partenaire Société générale (en cours de confirmation)
- L'artiste pédagogue accompagnant les groupes qui seront sélectionnés
- Le président de Verdandi (association d'étudiants et anciens diplômés du PMD)

Critères d'éligibilité des projets

Nature des projets

- Les projets présentés peuvent être un **prolongement des pièces pluridisciplinaires présentées lors des récitals** des étudiants musiciens, qu'il conviendra d'adapter au cadre professionnalisant et transfrontalier du dispositif *Premières Scènes* 2027.
- Les projets présentés peuvent être, par exemple, un **prolongement de projets musicaux et/ou chorégraphiques déjà amorcés ou présentés pour quelque occasion** qu'il conviendra d'adapter au cadre professionnalisant du dispositif *Premières Scènes* 2027.
- Les projets présentés peuvent également être **des étapes de création d'une pièce musicale/chorégraphique/pluridisciplinaire** en cours d'élaboration et dont des représentations sont déjà engagées.
- Les **projets soutenus** de quelque manière (mise à disposition de studio, de matériel, subventions complémentaires, etc.) par d'autres partenaires que *Premières Scènes* 2027 seront étudiés avec attention.

Médiation

- Les projets doivent être des projets musicaux et/ou chorégraphiques comportant une **dimension pluridisciplinaire et de médiation**. Cette médiation est libre dans sa forme comme dans son contenu. L'objectif de cette médiation est d'apporter une meilleure compréhension de l'œuvre ou des œuvres présentées par le public.
- Le comité de sélection portera une attention particulière à l'originalité et à la pertinence de la médiation proposée.

Durée des projets

- Les projets auront une durée maximum d'1 heure, médiation comprise (la durée idéale ayant été estimée à 40 minutes).

Chaque spectacle est suivi d'une collation permettant au public de se restaurer sur place et d'échanger avec les artistes. Cette collation sera prise en charge par le Pôle musique et danse de l'ÉSAL ou par le projet GRACE pour Trèves.

Contribution financière

Chacun des quatre projets sélectionnés percevra une rémunération forfaitaire de 1 200 € TTC.

Le devis à l'attention de la Ville de Metz devra inclure l'ensemble des frais liés à la conception et à la réalisation du spectacle (comme par exemples, les cachets des artistes et des techniciens, la rémunération d'un personnel administratif, le déplacement du matériel, etc.). La rémunération sera versée à l'artiste en une fois, sur présentation d'une facture au terme du projet, dans un délai de 30 jours à partir de la réception de la facture.

Matériel à disposition

Le Pôle musique et danse de l'ÉSAL met à disposition gracieusement des porteurs de projet son parc de matériel musical dont un piano C3 Yamaha quart de queue présent dans le Salon de Guise de l'Hôtel de Ville de Metz ainsi que son parc de matériel technique (emprunt possible selon les conditions habituelles de disponibilité).

Merci d'indiquer dans votre dossier de candidature le matériel que vous souhaiteriez emprunter auprès du PMD.

Aide au projet

Premières Scènes 2027 est un projet de professionnalisation dans lequel est inclus un accompagnement par une intervenante spécifique (artiste pédagogue). Cet accompagnement est compris dans la contribution de l'ÉSAL (en complément de la rémunération forfaitaire).

Cet accompagnement comprendra **3 séances obligatoires** qui porteront sur :

- Une **séance de présentation du projet** par son porteur auprès de l'artiste pédagogue. Il s'agira de dégager des pistes tant pour la partie artistique et technique que pour la partie administrative et financière. Cette séance sera

aussi l'occasion de faire un retour sur la candidature déposée et d'en proposer d'éventuelles améliorations.

- Une **séance à quelques jours de la date de votre spectacle** (à définir avec l'artiste pédagogue). Il s'agira de faire un point d'étape avant votre représentation.
- Une **dernière séance de bilan** qui permettra de faire le point sur votre expérience et de dégager des pistes de continuité de votre projet.

La durée de ces séances peut varier en fonction des besoins.

Seuls les 3 séances citées ci-dessus sont imposées ainsi que leurs objets. Il revient à chaque groupe d'exprimer ses besoins en accompagnement (cf. composition du dossier).

Bilan du projet

Un entretien oral sera mené par l'artiste pédagogue en présence des étudiants/diplômés artistes. Il permettra d'évaluer l'impact attendu, le respect du budget et la montée en compétences des lauréats du dispositif *Premières Scènes 2027*.

À la lecture des dossiers de candidatures, les membres du comité de sélection pourront proposer eux-mêmes des axes d'accompagnement.

Chaque projet dispose de **6 heures d'accompagnement** (bilan compris) maximum prises en charge par le Pôle musique et danse de l'ÉSAL.

À noter ! Les porteurs de projet dont la candidature n'a pas été retenue peuvent solliciter un échange avec l'intervenante en charge de l'accompagnement à la professionnalisation.

Pour solliciter un rendez-vous, merci de contacter Caroline Cueille à l'adresse mail : ccueille@esalorraine.fr avant la fin d'année 2026.

Valorisation du projet dans le cadre de la formation au diplôme d'Etat

Ce spectacle pourra être valorisé dans le cadre des « concerts obligatoires » à réaliser par les musiciens en formation au DE et dans le cadre du contrôle continu de la formation au DE danse « engagement de l'étudiant dans sa formation ».

Composition du dossier de candidature

Le dossier (format PDF) devra faire apparaître les éléments suivants :

- Historique du parcours depuis le diplôme au PMD (pour les diplômés) et parcours à fournir pour les autres membres du projet
- Descriptif du projet
- Budget détaillé
- Devis à l'attention du Pôle Culture de la Ville de Metz mentionnant dans l'objet « *Dispositif Premières Scènes 2027 ESAL - Interreg GRACE* »
- Heures d'accompagnement demandées (maximum 6h avec 3 séances obligatoires) et en précisant la nature du besoin si possible.
Positionnement du projet dans le parcours de professionnalisation (autrement dit, en quoi ce projet participe de son parcours de professionnalisation).
- Éléments sonores, visuels (liens vidéo éventuels) etc., permettant d'apprécier la qualité, l'état d'avancement du projet.
- Besoins de matériel (techniques et instrumentaux). Merci d'indiquer dans votre dossier de candidature le matériel que vous souhaiteriez emprunter auprès du PMD.

Le cas échéant : liste nominative des autres partenaires pressentis autour du projet (et si possible, documents justifiants des partenariats envisagés ou engagés).

Une **fiche synthétique devra être remplie et communiquée en même temps que votre dossier de candidature**. Votre candidature devra également comprendre votre budget prévisionnel d'après une matrice que nous vous fournissons. Cette matrice sera présentée et expliquée lors de la séance d'accompagnement du 14 septembre 2026 décrite ci-après pour vous aider à la remplir au mieux avant le dépôt de votre candidature.

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable ni étudié par le comité de sélection.

Attention : Le versement de la rémunération forfaitaire de 1200 euros TTC se fera sous présentation d'un devis et facture. Cette dernière sera à déposer sur la plateforme Chorus de la ville de Metz. De fait, au moins un des membres du groupe sélectionné doit être sous un statut associatif ou déclaré en indépendant.

Sélection des candidatures

Un comité de sélection se réunira en novembre 2026 pour sélectionner les quatre projets lauréats. Le porteur du projet

devra soutenir sa candidature à l'oral (de préférence en présentiel ou en visioconférence).

Séance d'accompagnement commune à tous les candidats

Le Pôle musique et danse, en collaboration avec l'artiste pédagogue en charge de l'accompagnement des projets retenus dans le cadre du dispositif *Premières Scènes 2027*, propose une séance d'accompagnement ouverte à tous les candidats (un programme sera communiqué ultérieurement).

Cette séance se tiendra en présentiel (avec possibilité de visioconférence) de 9h à 12h le 14 septembre 2026.

Inscription impérative auprès de Zohra Saadaoui et Florine Roisini zsaadaoui@esalorraine.fr et frosini@esalorraine.fr

Cette séance, consacrée au projet *Premières Scènes 2027*, sera l'occasion d'aborder :

- La constitution d'un dossier de candidature (dans le cadre du dispositif *Premières Scènes 2027* mais aussi de manière générale).
- Les éléments budgétaires à prendre en compte et comment les présenter dans son dossier et sur la matrice fournie.
- Des conseils sur la préparation de votre prestation artistique.
- Des conseils d'organisation, notamment concernant le lieu du spectacle.
- Les aspects auxquels vous devez penser dans le cadre de votre projet (parties artistiques, administrative, matérielle et financière).

Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures	Jeudi 16 juillet 2026
Séance d'accompagnement aux candidatures	Lundi 14 septembre 2026 de 9h à 12h
Date limite de dépôt des dossiers de candidature	Mercredi 7 octobre 2026 à 23h59

Le dossier de candidature est à adresser à Anja Renauld arenauld@esalorraine.fr

Appel à candidatures

Premières Scènes 2027

SYNTHÈSE DE LA CANDIDATURE

Titre du projet :

Nom du/de la porteur.euse de projet :

Contact du/de la porteur.euse de projet :

- Tél. :
- Mail :

Nom de la structure porteuse du projet s'il y a :

Diplôme obtenu et année d'obtention :

Autres artistes impliqués dans le projet :

Autres partenaires s'il y a (nom des structures partenaires et type de partenariat - Préciser si leur engagement est confirmé ou en attente de confirmation) :

Disciplines artistiques représentées dans le projet :

Description brève du projet :

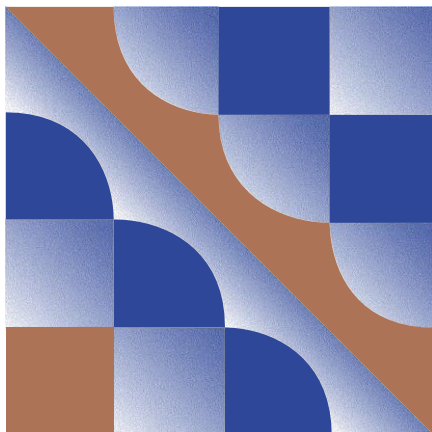
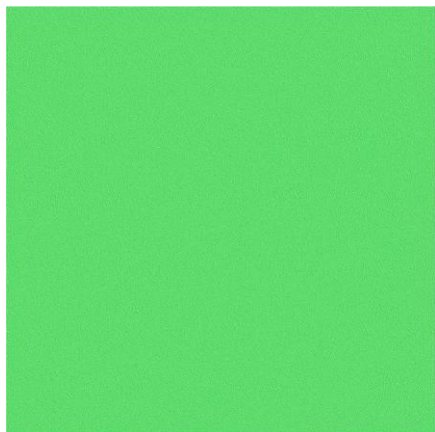
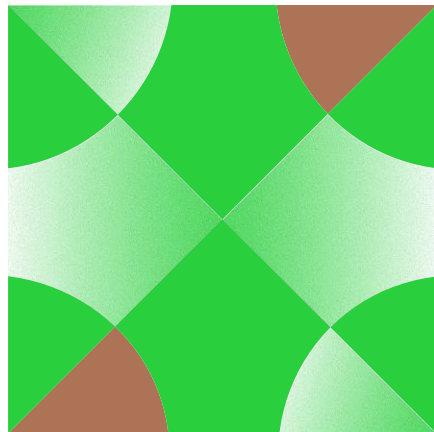
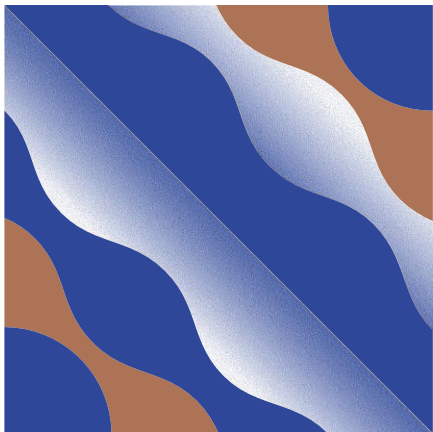
Besoins techniques et instrumentaux :

Besoins en accompagnement déjà identifiés :

Descriptif du dispositif de médiation :

Budget prévisionnel (d'après la matrice fournie plus bas) :

Autres informations administratives :



Contact

École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38

